ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1168)

Adopté

AMENDEMENT

N º AS319

présenté par Mme Elimas, rapporteure

ARTICLE 43

À l'alinéa 22, après le mot :
« objectifs »,
insérer les mots :
« et de moyens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rétablissement de la rédaction issue des travaux de l'Assemblée nationale.